

Patrick Caudal
L.L.F., C.N.R.S. & Université Paris-Diderot
pcaudal@linguist.univ-paris-diderot.fr

Le marquage flexionnel des structures conditionnelles : pour une approche constructionnelle

Introduction

Ce travail se donne pour objectif de proposer un type d'approche relativement nouveau du marquage flexionnel des structures conditionnelles hypothétiques (SCH, dorénavant), et plus largement, de ce qu'il convient d'appeler les structures de sens modal présentant un marquage temporel, aspectuel et modal () composite. Je définirai une expression à marquage TAM composite comme associant plusieurs éléments formels identifiables comme servant à marquer une contribution TAM – la combinaison typologiquement la plus fréquente associant un élément aspectuo-temporel à un élément modal ou temporo-modal, par ex. un exposant morphologique subjonctif ou irrealis (ou irrealis présent/passé), et un exposant morphologique aspectuo-temporel. C'est par exemple le cas dans l'exemple worrorra (worrوران, non-pama-nyungan, nord de l'Australie) en (1).

- (1) Bija ngana iwarnngarri aja ngan-ngun=ni-yinya-nangka
FUT PROB brown.snake sit 1-IRR=be-PAST-DAT
'I would have/nearly sat on a snake.' (Worrورا) (Clendon 2014:374)

On peut aussi prendre en exemple les tours modaux du latin qui sont à l'origine des futurs et conditionnels romans actuels, cf. (2), et qui

associent une construction modale (*habere* + *INF* « avoir à ») à un marquage temporel :

- (2) Cantare habeo.
 Chanter-INF avoir-PR.1sg
 «Je chanterai / je dois chanter».

J’essaierai ici de montrer que les apparences combinatoires, qui suggèrent une forme de compositionnalité, ou du moins de combinatoire interprétative entre des ingrédients formels modaux et aspectuo-temporels, sont en réalité trompeuses. Suivant la ligne d’analyse des interactions entre marquage aspectuo-temporel et modal que j’ai inaugurée dans (Caudal 2017), je récuserai toute approche de ces questions qui juge a priori désirable, ou préférable – par ex. sur des bases liées à l’économie ou l’élégance théorique – une analyse « productive » des expressions à marquage composite TAM. C’est-à-dire que je mettrai en cause l’idée répandue qu’il est théoriquement souhaitable/économique de faire prévaloir une analyse telle que l’interprétation modale déontique ou future de (2) participe de la combinaison productive (*via* la sémantique compositionnelle, ou par des règles d’enrichissement pragmatique productives) d’éléments de sens associables respectivement au marquage modal (la structure en *habere* + *INF*) et au marquage aspectuo-temporel (ici présent indicatif) de cet énoncé – ou tout autre analyse décompositionnelle, quelle qu’elle soit, de telle structures.

On verra dans ce qui suit qu’en réalité, la possibilité d’une analyse productive des structures à marquage composite T.A.M est, dans le meilleur des cas, exceptionnelle. Et qu’il convient, avant de se jeter dans les bras de la compositionnalité sémantique et/ou de l’enrichissement pragmatique productif, d’épuiser toutes les autres voies d’analyse possibles, à savoir celles qui traitent les SCH (et d’autres structures composites de sens modaux variés) comme relevant peu ou prou d’une forme de conventionnalisation, et plus précisément, de ce qu’il convient d’appeler une forme de *constructionalisation* au sens de (Hilpert 2013; Traugott & Trousdale 2013; Traugott 2015).

Pour établir la nécessité méthodologique de rechercher en priorité tous les indices de conventionnalisation des emplois contrefactuels de

structures modales composites comme les SCH, je baserai mon argumentation en priorité sur des données diachroniques du latin, du français, et de quelques autres langues romanes. En complément de ces points de données, je ferai une rapide incursion comparative dans la diachronie des langues germaniques, et plus particulièrement de l'anglais. Ce faisceau d'indices permettra d'avoir une vue à la fois dynamique (car diachronique) et comparative de la problématique ici abordée, et de révéler comment l'évolution des structures composites TAM est bien plus régie par des phénomènes de *conventionnalisation* des appariements formes/sens, que par des principes *composition interprétative*, qu'il s'agisse de compositionnalité sémantique ou de productivité pragmatique – même si au début de la « carrière » de ces expressions de forme complexe, il est indubitable qu'une forme de composition sémantique intervient, et qu'elle laisse des traces durables en termes de complexité sémantique associable à ces expressions.

L'ensemble de mon argumentation reposera sur quelques concepts théoriques comparatifs (au sens de (Haspelmath 2010)) qu'il convient de préciser en premier lieu (§1.1). Je procéderai ensuite (§1.2, §1.3, §1.4) à une revue critique succincte de trois grands types d'approches « productives » des expressions à marquage composite TAM, parachevant ainsi l'exposé des préliminaires théoriques à la formulation de mon analyse (§2).

1. Préliminaires théoriques

1.1. Catégories comparatives et concepts de base

Dans ce qui suit, je m'intéresserai à un sous-ensemble de ce que je nommerai les *expressions modales et post-modales à marquage composite temporel, aspectuel et modal (TAM)*. Par marquage composite TAM, je désigne deux types de structures :

- Les marques morphologiques de TAM impliquant plus d'un exposant morphologique, par ex. dans le cas des

flexions modales périphrastiques ¹ des langues germaniques, où un auxiliaire modal est associé à un exposant aspectuo-temporel (cf. l'auxiliaire du vieil/moyen anglais *wolde*, passé du modal *will*);

- Les marques morphologiques de TAM associées à des éléments constructionnels/syntaxiques – par ex. les structures conditionnelles hypothétiques bi-propositionnelles introduites par *si* en français ; celles-ci présentent des marquages TAM spécifiques de la protase *A* et de l'apodose *B* dans les constructions *si A,B*. Je qualifierai de *mixte* ce type de marquage composite TAM.

Considérons à présent les catégories sémantiques comparatives sous-tendant mon travail. Si l'on se réfère à la « carte sémantique de la modalité » de (Van der Auwera & Plungian 1998), il existe de façon claire des relations de proximité entre de multiples catégories sémantiques modales et post-modales ; elles forment ce que je nommerai des *agrégats modaux* dans les langues, c'est-à-dire des réseaux de proximité dans l'évolution des catégories TAM. Si je vais m'intéresser ici presque exclusivement aux expressions conditionnelles hypothétiques, je montrerai cependant que leur évolution ne peut être comprise si l'on ne prend pas en compte le fait que les éléments constitutifs de ces expressions (flexions synthétiques ou périphrastiques, dont les prétendus 'auxiliaires') évoluent dans des agrégats sémantiques modaux et post-modaux au sens de ceux décrits dans la carte sémantique de la modalité de (Van der Auwera & Plungian 1998), et qu'ils ont pu motiver des

¹ Si l'on suit la définition des périphrases verbales proposées dans le cadre de la morphologie *mot et paradigme* (cf. par ex. (Ackerman & Stump 2004; Bonami 2015; Bonami & Samvelian 2015), il apparaît que les prétendus « auxiliaires modaux » de l'anglais forment des paradigmes flexionnels périphrastiques. Ceci est consistant avec la diachronie de la flexion modale des langues germaniques : les formes auxiliées (cf. *would / should / could / must* et leurs variantes passées composées avec *have* en anglais) viennent en effet remplacer un ancien paradigme flexionnel subjonctif présent / passé. Ceci est également consistant avec la généralité typologique du marquage modal flexionnel dans les langues du monde – on peut songer bien sûr au subjonctif et conditionnel des langues romanes, mais aussi aux catégories flexionnelles typologiques qualifiées d' « irrealis » ; cf. par ex. (Cristofaro 2012).

changements sémantiques débordant sur plusieurs constructions où ils apparaissent. Seules les interprétations hypothétiques des structures conditionnelles (SC) seront ici prises en compte ; les SC à interprétation concessive (*S'il fut riche, il fut néanmoins malheureux*), ou indicatives (*S'il est arrivé en retard, c'est que son train a été annulé*) ne le seront pas, car elles relèvent d'un tout autre domaine sémantique que celui de la contrefactualité. Quelques autres types de structures non-contrefactuelles seront mentionnés dans cette étude, mais de façon seulement marginale.

Plutôt que l'opposition descriptive entre *contrefactuel présent* et *contrefactuel passé*, je baserai mon travail sur une opposition entre *contrefactuel ouvert* (CFO) et *contrefactuel fermé* (CFF) ; en effet, il arrive que des structures à marquage apparemment passé soient en fait conventionnalisés comme ayant une lecture CFO, de sorte que l'étiquette « contrefactuelle présente » peut sembler morphologiquement malheureuse – même si elle est sémantiquement fondée. Des conditionnelles à lecture CFO sont illustrées par (3)-(4), tandis que (5) illustre une lecture CFF. Le CFO renvoie à un type de monde possible théoriquement accessible au moment de l'intervalle de l'énonciation, au sens de (Kratzer 1991) – même s'il est très hypothétique, ou peu probable, voire quasi-impossible, eu égard au monde actuel², le monde possible visé demeure accessible depuis l'intervalle d'évaluation de la structure modale en jeu. A cet égard, une structure de sens CFO a le contenu sémantique de ce que l'on appelle traditionnellement un « irréel du présent », ou « contrefactuel présent ».

(3) S'il pleut, il jouera seul. (CFO)

(4) S'il pleuvait, il jouerait seul. (CFO)

(5) S'il avait plus, il aurait joué seul. (CFF)

Notons que (6), souvent traité de façon erronée comme ne relevant pas d'une forme de sens contrefactuel ouvert (i.e. de sens irrealis présent), est juste un cas de monde très peu probable – mais il n'est pas présenté

² C'est-à-dire que dans les termes de (Kratzer 1991), le fait que ce monde possible soit très différent du monde actuel (i.e. très éloigné du monde actuel dans l'ordonnement des mondes possibles accessibles), il reste néanmoins comme une possibilité théorique.

comme *a priori* inaccessible ; si par exemple l'énonciateur gagnait au loto, un tel monde serait accessible. En (7), par contraste, aucun monde possible (même improbable) où l'énonciateur serait riche n'est donné comme accessible dans le présent ou le futur ; si la possibilité d'une richesse (ultérieure) avait existé, elle est passée, i.e. inaccessible.

(6) Si j'étais riche, je te prêterais l'argent dont tu as besoin.

(7) Si j'avais été riche, je t'aurais prêté l'argent dont tu as besoin.

Dans ce qui suit, nous allons voir que parmi les différentes approches des SCH, une famille d'analyses est actuellement prédominante : ce sont celles assignant à la flexion une sémantique identique dans les SCH et hors des SCH. Il s'agit-là typiquement d'un ensemble de stratégies d'analyse productives qui font varier l'interprétation de la flexion au-delà des frontières séparant temps-aspect et modalité.

1.2. Les approches basées sur une sémantique monosémique et peu spécifique de la flexion

Quelles que soient les importantes différences qui existent entre les travaux que je regroupe dans cette catégorie, tous assignent au marquage flexionnel des SCH un contenu sémantique peu spécifique à certains égards, et de laisser le soin au contexte que représentent les SCH de porter la flexion au-delà de ce point de départ monosémique, soit par modulation pragmatique, soit par composition sémantique. Faute de place, je me concentrerai ici sur la réfutation du second type d'approche ; je me contenterai de mentionner au passage quelques travaux appartenant au premier.

Parmi les approches monosémistes, de multiples théories attribuent aux temps verbaux un contenu sous-spécifié qui est un super-type sémantique (i) de leurs interprétations modales d'un côté, et (ii) de leurs interprétations aspectuo-temporelles de l'autre. C'est notamment le cas des analyses des temps passés en termes de « distance », par ex. temporelle vs. modale chez (Joos 1964), ou de « distance intersubjective » ; cf. le « dissociatif » de (Steele 1975) ou tout autre forme de décalage de perspective (voir par ex. la notion d'*allocentrique*

chez (Saussure & Sthioul 2005; Saussure 2010), de nature pragmatique). C'est aussi le cas des analyses traitant les temps marquant les SCH en termes de d' « assertion plus faible / mise à l'arrière-plan » (Fleischman 1989), de « virtualité » (De Mulder & Brisard 2006; Brisard 2010), et enfin des théories postulant l'existence dans la grammaire des langues à SCH marquées au passé d'un « temps excluant le contexte-topique présent ». Dans la tradition grammaticale française, on peut songer au concept de toncal chez (Damourette & Pichon 1911). Mais surtout, on songera à la théorie du « faux passé » (*fake past*) chez (Iatridou 2000), sans aucun doute la théorie la plus influente à l'heure actuelle. Les temps réputés « passés » marquant les SCH y sont vu comme des sortes de leurres morpho-sémantiques, n'ayant pas une contribution aspectuo-temporelle rigide ; ils auraient en fait une lecture modale dans le contexte des SCH, tout en ayant par ailleurs la capacité d'avoir une authentique lecture passée dans d'autres contextes. Leur sémantique sous-spécifiée, ni intrinsèquement modale ni intrinsèquement temporelle (passée), est conçue comme renvoyant fondamentalement à une catégorie tierce plus générale, « something else than what can be related to the UT [utterance] time » (Iatridou, von Stechow & Tatevosov 2016), cf. (8) – catégorie qui produirait des *effets* interprétatifs respectivement passés et modaux selon ses contextes d'emploi :

-
- (8) $T(\text{opic})(x)$ excludes $C(\text{ontext})(x)$ (Iatridou 2000: 246)
(où x est une variable sur les temps/mondes; C est 'the x of the speaker-utterance' et T 'the x we are talking about-topic')

Il s'ensuit la nécessité d'une disjonction contextuelle entre (i) des lectures aspectuo-temporelles passées (où par ex. l'imparfait contribuerait un sens passé) et (ii) des lectures CFO dans les SCH comme (4) (où il serait un « faux passé », avec un vrai effet modal). Une autre caractéristique essentielle de ces approches est qu'elles traitent les structures syntaxiques liées au SCH (par ex. les structures bi-propositionnelles en *si A, B* du français) comme dépourvues de contribution spécifique. Dans une argumentation restée célèbre, et qui est reprise par S. Iatridou et les tenants du « faux passé », (Kratzer 1979) a voulu montrer qu'attribuer un sens modal aux SCH bi-propositionnelles, en totalité ou en partie, était

« une erreur syntaxique ». La sémantique sous-spécifiée du temps verbal serait à elle seule responsable des effets modaux observés, *modulo* un mécanisme interprétatif contextuel idoine.

1.3. Les approches avec composition sémantique d'un élément rigident modal et d'un élément rigident aspectuo-temporel

Un certain nombre d'analyses ont choisi une stratégie toute différente. Si comme les précédentes, elles essaient d'expliquer l'interprétation des SCH par une forme de combinatoire entre contribution du temps verbal et d'autres éléments du co(n)-texte, contrairement aux précédentes, elles ne supposent pas que la sémantique du temps soit flexible et/ou peu spécifique, c'est-à-dire que la sémantique du temps puisse avoir une contribution modale – soit qu'elle encode intrinsèquement un sens modal en puissance, soit qu'elle permette de transcender ou gommer la frontière entre temps-aspect et modalité par une forme d'abstraction ou d'indétermination, et donc à une lecture modale de survenir à un stade de contextualisation sémantique ou pragmatique ultérieur.

Les approches que je vais maintenant évoquer posent au contraire que le temps verbal dénote de façon rigide une fonction aspectuo-temporelle précise, dans les SCH comme hors des SCH, et que les interprétations recherchées sont obtenues par sa composition sémantique avec un élément de sens modal indépendamment présent – et exprimé, par ex., par les structures en *si A,B* du français (Caudal 2011). Ce type d'analyse se retrouve en sémantique formelle aussi tôt que (Jackson 1977; Thomason & Gupta 1980; Tedeschi 1981). Voir aussi (Link 1987; Ippolito 2006; Khoo 2017) ainsi que (Hacquard 2006; Hacquard 2009) pour d'autres analyses formelles, ainsi que par ex. (Gosselin 1999; Patard 2007; Bres 2009; Gosselin 2010; Bres 2010) pour des approches non-formelles.

1.4. Les approches basées sur des implicatures conversationnelles

Une dernière catégorie de théorie du marquage composite des SCH mérite d'être mentionné ; il s'agit des théories traitant le marquage passé des SCH telles que (4) en termes d'implicatures conversationnelles. Il en existe deux types très différents. Un premier type, cf. notamment

(Verstraete 2005; Verstraete 2006; Van Linden & Verstraete 2008), s'appuie sur des échelles de Horn ('Horn scales', (Horn 1989)) et des maximes gricéennes pour analyser les expressions de sens contrefactuel au sens large (y compris celles de sens futur, potentiel, épistémique, déontique, volitionnel, etc.). Si le statut conventionnalisé des implicatures liées à la négation n'est pas très clair dans leur analyse, le plus important est que pour (Van Linden & Verstraete 2008), le rôle du passé serait « réel », et non « faux ». A ce titre, ces travaux convergent avec les analyses productives présentées *supra*.

Par contraste, on trouvera chez (Bybee 1995; Hogeweg 2009; Patard 2014) une étude diachronique des emplois des temps passés dans les SCH dans des langues romanes et germaniques, liant leur évolution à la conventionnalisation d'implicatures ou inférences invitées. Je m'en inspirerai à certains égards, comme on le verra.

2. Vers une analyse constructionnelle

Je vais à présent formuler ma propre approche du marquage temporel des SCH. L'originalité de ma contribution tient à mon traitement des phénomènes de conventionnalisation dans les appariements forme/sens – je soulignerai tout particulièrement la nature *constructionnelle* des relations entre marqueurs flexionnels de TAM et SCH (i.e. les marques de TAM sont des éléments d'une construction composite), et le rôle des processus d'analogie dans leur diachronie.

Une observation typologique essentielle doit être mentionnée à ce point. (James 1982) établit un lien de dépendance entre la possibilité d'un emploi modal de structures à l'indicatif passé dans une langue, et le fait que ces structures soient à marquage composite, cf. (9).

- (9) Une langue *L* a des usages CFO de propositions à l'indicatif passé, si et seulement si les expressions sous-jacentes sont à marquage composite.

De même (Dahl 1997) et (Bybee 1998) notent qu'une flexion passée indicative ne peut s'associer à un sens modal en dehors de structures conventionnelles ayant une fonction modale – par ex. les structures bi-propositionnelles en *if A, (then) B* de l'anglais, ou en *si A, B* du français.

‘If it had been me, I would have rectified it.’ (Street & Street 1989)

Baser une théorie générale de l’interaction temps-aspect/modalité et du marquage composite TAM sur l’idée que les passés indicatifs/realis peuvent recevoir des lectures CFO est donc problématique – cela revient à la centrer sur un schème typologiquement minoritaire. Mais il y a plus grave : même dans une langue donnée où une forme de passé indicatif peut marquer des SCH de sens CFO, elles peuvent coexister avec d’autres SCH, généralement plus nombreuses, où le même passé indicatif apparaît, et qui sont elles uniquement de sens CFF (suivant donc le schème typologique prédominant). C’est notamment le cas du français, comme nous allons le voir (§2.1).

2.1. Eléments synchroniques en faveur d’une analyse constructionnelle des SCH – ou le problème de l’hétérogénéité constructionnelle des SCH

Rappelons tout d’abord une double évidence empirique, bien connue des spécialistes de la typologie et de la diachronie des structures conditionnelles, qui est hélas trop souvent ignorée des linguistes théoriciens du TAM : (i) il est fréquent de trouver des asymétries dans le marquage des SCH bi-propositionnelles, i.e. d’avoir un marquage différent de la protase et de l’apodose, cf. par ex. (Harris 1986; Molencki 2000) et (ii) le marquage des structures conditionnelles mono- comme bi-propositionnelles, et l’interprétation d’un marquage donné (par ex. le passé indicatif) peuvent varier d’une structure à l’autre dans une même langue, en synchronie et en diachronie. Ces deux faits suggèrent fortement que l’interprétation des expressions à marquage composite TAM ne relève pas tant d’une question de sémantique compositionnelle, ni de pragmatique productive, que de conventionnalisation des appariements forme-sens. Ainsi, certaines variétés de langues romanes (en italien, portugais, espagnol) autorisent un marquage passé “simple” des protases en *si* à sens CFF, cf. (13), qui peut se doubler d’un marquage identique de l’apodose; ceci contraste avec par ex. l’anglais moderne, où un tel double marquage est impossible (14).

(13) Se Mario arrivava primo, la squadra vinceva. (Italien)

Si Mario arriver-IPFV.3sg premier, la équipe gagner-IPFV.3sg.

'Si Mario était arrivé premier, son équipe aurait gagné. (Giorgi & Pianesi 1997:257)

- (14) a. *If I were younger, I studied Classical Greek (Dahl 1997:99)
b. *Si j'étais plus jeune, j'étudiais le grec classique.

Si l'on s'en tient au marquage indicatif passé des SCH, il est manifeste qu'il est associé à des interprétations tantôt CFF ou CFO selon les langues et les constructions – la structure a un sens d'“irrealis passé” dans le premier cas, et d'“irrealis présent” dans le second. Prenons le cas du français. Deux observations empiriques importantes s'imposent d'emblée : tout d'abord, les SCH du français ne se limitent pas du tout aux structures bi-propositionnelles en *si* ; ensuite, le marquage par l'imparfait ne force nullement une interprétation CFO de toutes ces structures. Au contraire dans la majorité d'entre elles, seule une interprétation CFF (liée à un élément modal interprété avec un ancrage passé) est possible.

Il existe trois types de SCH conventionnelles bi-propositionnelles pleines en français moderne ; toutes se caractérisent par des marquages TAM spécifiques (je mettrai de côté dans ce qui suit les marquages au subjonctif, ceux-ci n'étant plus guère usités, ainsi que les marquages au présent/futur, car ils sont uniquement CFO ; mais il est indéniable qu'ils viennent une ampleur encore plus remarquable à l'ensemble des constructions conditionnelles conventionnelles du français) :

1. les structures en *si A,B* avec marquage conditionnel de l'apodose ; elles présentent deux variantes dialectales et diachroniques :
 - a. avec marquage indicatif de la protase (*Si A-imparfait, B-conditionnel présent* pour une lecture CFO, (4) ou *si A-plus-que-parfait, B-conditionnel passé* pour une lecture CFF, (5));
 - b. avec marquage conditionnel de la protase ; c'est le type prédominant dans les français d'Amérique du Nord (LeBlanc 2009), un type très fréquent en français préclassique et classique comme dans les parlers populaires de France ;

- (15) Si ça serait pas bon, je le mangerais pas. (LeBlanc 2009:1008)

2. Les SCH en *si A-imparfait, B-imparfait* ; elles n'ont qu'une lecture CFF, jamais de lecture CFO ;
- (16) Si nous restions à bord, nous étions fichus. (K.A. Applegate 2001, *Sur les terres du magicien*, vol. 3., trad. Cl.Marie et al., Gallimard, Paris)
3. Les SCH en *A que, B* avec marquage conditionnel de la protase et de l'apodose – conditionnel passé pour une lecture CFF, présent pour une lecture CFO. Ces SCH peuvent en outre se diviser en deux sous-groupes 3.a et 3.b : celles avec et sans inversion pronominale (Tseng 2008) (cf. (17) vs. (18)).
- (17) Il y aurait une histoire de fesses là-dessous que ça ne m'étonnerait pas ! (R. Cyr, 2017, *La Foire aux Manèges*, Kobo éditions)
- (18) Lui aurait-on demandé ce qui l'avait poussé à la franchir [la frontière], qu'il aurait été capable de répondre. (*Ciel de Cendres*, M. Tabachnik, 2009, Albin Michel).
4. les SCH en *A et B*, appelées à "subordination gauche" dans (Culicover & Jackendoff 1997), avec des caractéristiques prosodiques conventionnelles ; la protase peut être soit au conditionnel passé (19), soit à l'imparfait (20), l'apodose étant uniquement à l'imparfait. Le conditionnel présent comme le plus-que-parfait, sont proscrits dans ces structures, et l'inversion pronominale y est exclue, (21).
- (19) J'aurais dit un mot, une insulte, et il me tuait sur place. (C. Lemieux-Fournier 2011, *Trou blanc*, éd. Sémaphore Canada).
- (20) Je disais un mot, une insulte, et il me tuait sur place.
- (21) Aurais-je dit un mot, une insulte, ??et il me tuait sur place.

A ces quatre premiers types de SCH bi-propositionnelles, on doit ajouter des SCH « bi-propositionnelles réduites », i.e. dont la protase n'est pas une proposition fléchée :

5. Les SCH avec une protase exprimée par un syntagme prépositionnel en *avec* (condition positive) ou en *sans* (condition négative) (22). L'apodose peut être au conditionnel passé ou à l'imparfait si le sens est CFF ; si le sens est CFO, elle peut être au futur ou au conditionnel présent ;

- (22) Sans mon frère, je me serais suicidé.
(<http://www.lefigaro.fr/musique/2017/11/10/03006-20171110ARTFIG00237-stromae-sans-mon-frere-je-me-serai-suicide.php>, 07/12/2017 à 14h10)
6. Les SCH « comparatives », avec une protase réalisée par une condition comparative du type « *SN-mesure de plus / plus loin / tard / haut / bas...* » :
- (23) Un mètre de plus, et le train déraillait.
7. Les SCH avec une participiale présent en protase :
- (24) Et en ouvrant cette porte, il aurait pu gagner. (<https://www.39-45.org/viewtopic.php?f=42&t=18056&start=10>, 12/12/2017 à 20h35)
8. Les SCH avec une participiale passée quelconque (introduite par *une fois + SN + P.P.*, ou *SN + P.P.*) ; seul le conditionnel passé y est licite, et ces structures n'ont qu'un sens CFF, contrairement au type 5 :
- (25) une fois la ligne d'arrivée franchie, il aurait pu le faire [à propos d'un athlète ayant fait un geste sanctionné par sa fédération nationale].
(<http://communaute.fl-express.net/viewtopic.php?f=2&t=9332&p=1985874> ; 10/12/2017 à 22:15)

Au vu de cet inventaire, il est clair que le conditionnel présent est uniquement associé à des lectures CFO, et le conditionnel passé à des lectures CFF, mais ils ne peuvent pas toujours apparaître dans les mêmes constructions : certaines ne sont que CFF (types 6 et 7), d'autres peuvent être à la fois CFF et CFO (types 1, 3 et 5). On relèvera cependant qu'en dehors des SCH, le conditionnel présent conserve un sens modal passé – i.e. un sens de prédiction (future) dans le passé, (26). Ceci démontre que l'ancrage temporel d'une proposition marquée au conditionnel dépend du type de construction concerné, et que si le « conditionnel présent » est toujours associable à une relation d'accessibilité liée au monde présent dans les structures hypothétiques, et jamais à une relation d'accessibilité liée à un monde passé, c'est l'inverse qui se produit dans d'autres emplois modaux.

- (26) Je pensais qu'il survivrait. [à propos d'une personne décédée].

Le cas de l'imparfait est encore plus clairement conventionnalisé : il est uniquement lié à des interprétations CFO (avec relation d'accessibilité liée au monde présent) dans les structures de type 1, mais tout aussi uniquement lié à des interprétations CFF (avec relation d'accessibilité liée à un monde passé) dans les structures de types 2 et 4.

2.2. Diachronie des structures à marquage TAM composite

Il est remarquable, comme je l'ai signalé plus haut, que ces appariements sens-formes/constructions à marquages précis de la protase et de l'apodose, varient diachroniquement. Le SCH bi-propositionnelles du français, et avant lui du latin, offrent une multitude de tels changements, avec des asymétries multiples, et des valeurs variables pour les marquages opérés – exactement comme pour l'imparfait en français moderne, que l'on trouve associé à des SCH de sens CFO comme CFF. Ainsi, dès l'époque la fin de l'époque classique bas-latin, le subjonctif imparfait est associé à des SCH dont le sens contrefactuel est soit présent (CFO) soit passé (CFF) – alors qu'il ne pouvait porter que sur des SCH CFF en latin archaïque. De façon remarquable, les SCH à marquage subjonctif imparfait sont ambiguës entre lecture CFO et CFF en ancien français, cf. (27), qui a deux traductions en français moderne (Wartburg 1946:95), et (28) (lecture CFO) vs. (29) (lecture CFF) :

- (27) S'il venist, nous chantissons.
 1. 'S'il venait, nous chanterions.' (CFO)
 2. 'S'il était venu, nous aurions chanté.' (CFF)
- (28) Ce dist li reis: «Jo oi le corn Rollant! / Unc nel sunast se ne fust cumbatant.»
 'Le roi dit ceci : « J'entends le cor de Roland / Jamais il n'en sonnerait, s'il n'était en train de combattre !»' (Roland, 1768-70) (CFO)
- (29) Se li paiens une feiz recuvrast, / Sempres fust mort li nobilies vassal.
 'Si le païen avait frappé une fois encore /Le noble vassal serait mort alors.'
 (Roland, 3441-42) (CFF)

Dans des états ultérieurs de la langue, le sens CFF des mêmes SCH sera évacué au profit du sens CFO, et elles cesseront d'être ambiguës. Dès le 11^{ème} siècle (et non le 12^{ème}, *contra* (Wartburg 1946:95)) apparaissent les marquages au subjonctif plus-que-parfait, qui se spécialisent dans les emplois CFF – ils participeront à l'éviction ultérieure du subjonctif

imparfait de la sphère des emplois CFO. On notera les exemples suivant dans le *Roland* et le *Perceval*, ou deux subjonctifs plus-que-parfait en apodose (*assené et adrecié eüst* en (30) et *venuz fust* en (31)) coexistent avec deux subjonctifs imparfait de sens CFF (*seüst* et *fust*). Cette asymétrie temporelle dans le marquage des apodoses et protases est sans équivalent en français moderne ; mais il s'agit d'un phénomène somme toute fréquent dans l'évolution des structures conditionnelles dans les langues du monde (Molencki 2000).

- (30) Qui assené et adrecié^[SEP] / Le vallet as armes eüst^[SEP] / Tant c'un poi aidier s'en seüst^[SEP] / Et de l'escu et de la lance^[SEP] / Bons chevaliers fust sanz doutance.
Si quelqu'un avait guidé et formé le valet au maniement des armes, l'avait tant soit peu aidé avec la lance et l'écu, alors il aurait été bon chevalier sans aucun doute. (*Perceval*, 1285-1288) (CFF)
- (31) Sem(e) creïsez, venuz i fust mi sire
Si vous m'aviez cru, mon roi serait venu. (*Roland*, 1728) (CFF)

L'histoire des emplois du conditionnel dans les SCH est tout aussi complexe ; je ne pourrai ici le présenter en détail, mais on rappellera avec (LeBlanc 1999) que son usage dans les protases des SCH a été légitime dans la langue châtiée jusqu'au 17^{ème} siècle. Et surtout, le conditionnel passé n'apparaîtra comme moyen d'exprimer le CFF que relativement tardivement – voir (Patard, Grabar & De Mulder 2015). Ses premières occurrences en ancien français ne sont d'ailleurs pas associées à un sens CF passé (CFF), mais à un sens CF résultatif présent (CFO), cf. (32). Ceci est naturel si l'on considère en parallèle l'évolution du passé composé en ancien français, qui était encore un tour résultatif présent à cette époque, cf. (Caudal 2015). Le rôle des formes composées dans le système TAM du français comme moyen de constituer des oppositions entre paradigmes passés vs. présents (ou passé vs. double passé) n'était alors pas établi.

- (32) qui ceste eve passee avroit de la ma mere troveroit » (*Perceval*, ; 2990-91)
«Celui qui franchirait ce cours d'eau trouverait ma mère.» (CFO)

Ces points de données rappellent combien le marquage des SCH relève d'une question de conventionnalisation.

2.3. De la signification théorique des faits diachroniques

Nous devons à présent répondre à une question essentielle : que peut-on tirer comme enseignements théoriques de la diachronie des SCH, et par ex. des subjonctifs imparfaits dans les SCH bi-propositionnelles ? Entre le latin archaïque et le français classique, un changement en deux étapes se produit : (i) d'une forme associée uniquement à des SCH à sens CF passé (CFF) en latin archaïque, cette forme s'est trouvée liée à des SCH ambiguës entre sens CF passé (CFF) et présent (CFO) en latin classique/bas latin, jusqu'au moyen français, pour enfin (ii) ne plus apparaître que dans des SCH de sens CF présent (CFO) (français pré-classique et classique). Ces étapes correspondent très exactement aux changements décrits par (Heine 2002) en termes de *contextes de pontage* vs. *contextes de rupture*. Dans une première étape (cf. (33).a) un sens nouveau (=CFO) s'agrège au sens initial (=CFF) des SCH au subjonctif imparfait (c'est le *pontage*)³, tandis que dans une seconde ((33).2) seul subsiste le sens nouveau (=CFO) pour ces mêmes SCH, leur sens initial (=CFF) disparaissant (c'est la *rupture*).

(33) **Loi d'évolution diachronique CFF ⇒ CFO:**

- a. PST.CF ⇒ PST.CF ou PR.CF (**changement temporel₁** ; 'bridging context')
- b. PST.CF ou PR.CF ⇒ PR.CF (**changement temporel₂** ; 'switch context')

Le premier changement opéré ((33).1) est probablement analysable en termes de *conventionnalisation d'inférences invitées*, cf. (Geis & Zwicky 1971) et (Traugott 2004), ou d'*implicatures conventionnelles*, cf. (Bybee 1995) (voir (Patard 2014) pour des données du français). Selon (Bybee 1995), la source de l'évolution de *would/should* d'un sens CFF vers un sens CFO serait à rechercher dans leurs emplois non pas conditionnels/hypothétiques, mais volitionnels. La source volitionnelle

³ Si l'on peut citer le subjonctif imparfait de l'ancien français comme illustration d'un « pontage », de telles situations se répètent à l'infini dans les langues. L'anglais moderne présente ainsi le reliquat d'un ancien pontage, cf. *George Bush couldn't run a laundromat* (Bybee 1995), qui est ambigu entre lecture CF présente et une lecture passée. Cet énoncé peut signifier « Georges Bush ne pourrait pas faire fonctionner une machine de laverie automatique » (CFO/CF présent) ou « Georges Bush n'a pas pu faire fonctionner une machine de laverie automatique » (lecture post-modale passée, dérivée d'une lecture abilitative passée de *could*, i.e. CFF).

est lexicalement limpide pour ces formes de l'anglais. Celle du subjonctif est encore sensible en français moderne dans les emplois jussifs du subjonctif présent à la 3^{ème} personne (34), ou les emplois « optatifs » des subjonctifs PQP et imparfait introduits par (*que*) *ne* (35).⁴

(34) Qu'il parte !

(35) Que ne fussent-ils pas moins maladroits devant le but de Casillas souvent seul, les Valbuena, Ribéry, Matuidi, Benzema. (Infotahiti.net, *Football – Beaux buts de la semaine*, 19/10/2012, <http://infotahiti.net/index.php/accueil/sports/3203-football-beaux-buts-de-la-semaine>)

La combinaison d'un sens modal volitionnel avec un ancrage passé imperfectif donne, par implicature conversationnelle, la possibilité de la subsistance jusqu'au moment présent du désir exprimé dans le passé ; cette implicature vient ensuite à se conventionnaliser.⁵ Les emplois dits « atténuatifs » de l'imparfait (36) sont un bel exemple d'une telle évolution (voir (Caudal 2017) pour une analyse détaillée).

(36) Je voulais vous parler.

Cependant la théorie de Heine (mais voir aussi (Hogeweg 2009; Patard 2014)) ne dit rien des problèmes d'hétérogénéité constructionnelle évoqués ci-dessus. C'est la raison pour laquelle je considère que la loi (33) ne s'applique pas à des marques flexionnelles (ni à des « auxiliaires »), mais à des constructions.

Je proposerai que c'est par une sorte **d'analogisation des appariements forme/sens entre constructions non-SCH** (volitionnelles pour *wolde* et *sholde*, abilitatives pour *colde*) **et certaines SCH portant les mêmes marquages composites TAM**, que l'évolution vers une interprétation CFO des premières, a rendu possible une évolution comparable des secondes. L'analogie ne peut être appliquée que dans la

⁴ Ce n'est pas non plus un hasard si le futur et le conditionnel se sont conventionnalisés avec des tours clairement liés à un élément de sens volitionnel ; cf. les tours de « futur de politesse » (*Vous prendrez bien du café ?*), et les multiples usages conventionnels du conditionnel avec des constructions volitionnelle atténuées (cf. *Je voudrais+désirerais+souhaiterais avoir une place dans la fosse*).

⁵ Faute de place je ne pourrai formuler d'analyse formelle de cette conventionnalisation, mais voir (Caudal 2017) pour l'implémentation dans une sémantique multi-dimensionnelle d'un changement comparable.

mesure où des ressemblances de forme⁶, i.e. de marquage TAM composite dans le contexte de ce travail, mais aussi des convergences sémantiques au moins partielles, sont exploitées par les locuteurs. À l'inverse, des différences formelles (ici de marquage composite, par leur composant constructionnel, notamment) peuvent bloquer ces évolutions, ce qui explique selon moi l'hétérogénéité constructionnelle établie en §2.1.

Un tel processus couplé d'implicature conventionnalisée sur certains emplois constructionnels d'un marquage composite, et d'extension à d'autres emplois par analogie formelle, est à cet égard plus convaincant que l'idée – largement défendue par tous les tenants des approches « productives » – d'un changement global de la sémantique (et/ou de la pragmatique) des flexions TAM entrant dans les marquages TAM composite ; celle-ci ne peut en effet rendre compte de l'hétérogénéité constructionnelle observable en diachronie et en synchronie. Ainsi, si *sholde/wolde* ont développé des sens exclusivement CFO dans les constructions volitionnelles atténuatives et les SCH dès le moyen anglais, mais qu'ils ont conservé des sens exclusivement CFF dans d'autres constructions, c'est parce que des différences de forme ont bloqué l'analogisation de l'un de ces deux ensembles de constructions avec les emplois volitionnels de ces verbes.⁷ La même hétérogénéité

⁶ Le rôle des ressemblances de forme est évident dans l'évolution du système TAM entre bas-latin et langues romanes. Par ex., la prévalence de l'ordre *cantare habeo* dans les périphrases futures/conditionnelles, et son évolution modale, est liée à sa ressemblance avec le futur synthétique *cantabo* – avec lequel il a convergé. De même, la généralisation de l'emploi des imparfaits synthétiques *cantabam* dans les SCH est sans doute en partie à mettre au crédit de la ressemblance de la forme avec le thème du futur / conditionnel en *-b-* (mais aussi de convergences sémantiques, bien entendu). On peut aussi signaler le fait que le PQP du bas-latin ait été la source d'un paradigme de subjonctif passé en espagnol (Esp. *vie-r-a* < Lat. *vide-r-am*) (Harris 1986) a été facilité par sa ressemblance avec le futur antérieur (*vide-r-o*), i.e. une source attendue de sens CFF. Ces convergences dans le contexte d'érosion et changement des finales flexionnelles bas-latines est à rapprocher de la convergence phonologique des paradigmes indicatifs passés et subjonctif passé dans les langues germaniques, (Molencki 2000; Gaeta 2010).

⁷ Les formes passés *wolde*, *sholde* des verbes modaux du vieil anglais exprimaient d'abord des états modaux passés, avec des sens CFF, avant de développer des emplois CFO. Ces emplois les seuls existants en phrase matrice dès l'époque du moyen-anglais (Bybee 1995). L'auxiliaire *must* de l'anglais moderne est lui aussi dérivé d'une forme passée (la forme présente opposée ayant été perdue ; (Yanovich 2016)). L'évolution de

constructionnelle peut être mise en avant pour le subjonctif imparfait, cf. (1) (où la proposition subordonnée est de sens CFF) vs. (2) (où l'incise a une interprétation CFO) – voir aussi les données en §2.1 *supra* sur le conditionnel présent et l'imparfait.

- (1) Ah bon ! je craignais que ce fût plus grave, ne peut s'empêcher de lancer le Gros. (F. Dard, 1968, SAN-ANTONIO, *Zéro pour la question*, Fleuve Noir, p. 77)
- (2) (...) *je refuserai quiconque se présentera pour être mon mari, ce prétendant fût-il millionnaire, fût-il prince !* (A. Dumas, 1843, *Amaury*, Arvensia Éditions, p.76)

3. Conclusion

Ce travail ouvre, me semble-t-il, un large champ d'investigations nouvelles pour la compréhension des expressions à marquage composite TAM. L'histoire des phénomènes d'analogisation de forme et de sens, en particulier, est à peu près complètement à écrire ; elle ne peut être qu'une entreprise complexe. L'importance des questions de convergence formelle, et en sous-main du rôle des processus d'analogisation, reconnus depuis longtemps en phonologie, cf. (Hogg 1979), a été mise en avant de façon croissante dans les travaux en morphologie quantitative et formelle récents, cf. (Ackerman & Malouf 2013). De telles études suggèrent qu'il est plus efficace et rationnel de considérer la langue aussi au travers du prisme de l'analogie entre paradigmes, et de ne pas la considérer comme purement réductible à une question de représentation dans un langage symbolique comme celui, profondément algébrique et lié à la notion de composition et de *règle*, des syntaxes ou des sémantiques formelles – et autres théories basées sur un *language of thought*. Le pendant sémantico-pragmatique de l'analogisation n'est bien sûr pas à négliger, même s'il n'a pas été exploré ici. Il faut aussi sans doute ne pas exclure que des

ces différents auxiliaires est absolument comparable à celle identifiée ci-dessus pour le subjonctif imparfait latin et roman. Pour *would* et *should*, l'étape de rupture (= perte du sens CFF) a été liée à l'émergence des formes périphrastiques passées en *would have / should have*, exactement comme l'essor du subjonctif PQP comme marqueur des SCH CFF en français a accompagné le recul du subjonctif imparfait dans ce rôle. Avec *wolde/sholde* comme avec le subjonctif imparfait, c'est le statut principal vs. subordonné de la proposition marqué qui a (notamment) produit l'hétérogénéité constructionnelle observée.

processus interprétatifs « productifs » partiels subsistent. Prenons le cas des SCH de type 2, cf. (16), et 6, cf. (23), du français : il est clair que le marquage à l'imparfait pourrait y avoir une « vraie » fonction d'ancrage temporel passé d'une relation d'accessibilité vers des mondes possibles (Kratzer 1991), et qu'ils n'ont pas subi d'évolution CFO. De ce point de vue, bien que l'appariement forme/sens soit conventionnalisé du fait de l'existence d'une construction de sens modal, l'interprétation CFF est restée *sémiotiquement motivée* du point de vue de l'interaction du contenu TAM de l'imparfait avec le sens modal de cette construction : la sémantique de ce tour (et de beaucoup d'autres sans évolution CFO) est, indubitablement, une sémantique composite, mêlant contenus modaux et aspectuo-temporels. Il faut, en somme, laisser le champ libre à un possible degré de productivité sémantique et/ou pragmatique dans la modélisation des expressions à marquage composite TAM. Les théories constructionnelles et les approches sémantiques ou pragmatique avec un calcul « en ligne » (sans avoir forcément la forme par ex. d'une logique symbolique⁸) sont à voir comme complémentaires plutôt qu'opposées à cet égard ; la vraie question théorique d'importance est de leur assigner leur juste place, ni plus, ni moins, au cas par cas.

BIBLIOGRAPHIE

- ACKERMAN, Farrell & Robert Malouf (2013) – « Morphological Organization: The Low Conditional Entropy Conjecture ». *Language* 89(3). 429–464.
- ACKERMAN, Farrell & Gregory T. STUMP (2004) – « Paradigms and periphrastic expression », *Projecting Morphology* (L. Sadler & A. Spencer, éd.), Stanford, CA.: CSLI, 111–157.
- BONAMI, Olivier (2015) – « Periphrasis as collocation ». *Morphology* 25(1). 63–110.
- BONAMI, Olivier & Pollet Samvelian (2015) – « The diversity of inflectional periphrasis in Persian », *Journal of Linguistics* 51(2), 327–382.
- BOWMAN, Samuel R., Christopher Potts & Christopher D. Manning (2015) – « Recursive Neural Networks Can Learn Logical Semantics », *Proceedings of the 3rd Workshop on Continuous Vector Space Models and their Compositionality*, Stroudsburg, PA.: Association for Computational Linguistics, 12–21.

⁸ Je me bornerai ici à souhaiter que puissent être appliqués aux problématiques TAM les nouvelles approches formelles, en particulier computationnelles et quantitatives, de l'interprétation linguistique, qui font appel, par ex., à des notions vectorielles/spatiales, i.e. à des méthodes qui rendent la notion « classiquement » symbolique de compositionnalité, quelque peu caduque. Voir par ex. (Gärdenfors 2014) pour une approche symbolique de la question, et (Socher et al. 2012; Bowman, Potts & Manning 2015) pour un paradigme computationnel et quantitatif.

- BRES, Jacques (2009) – « Sans l'imparfait, les vendanges tardives ne rentreraient pas dans la jupe rhénane... Sur l'imparfait contrefactuel, pour avancer », *Syntaxe et sémantique*, 10(1), 33–50.
- BRES, Jacques (2010) – « "Encore un peu, et l'imparfait était un mode...". L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité », *Cahiers de praxématique*(47), 149–176.
- BRISARD, Frank (2010) – « Aspects of virtuality in the meaning of the French imparfait », *Linguistics* 48(2), 487–524.
- BYBEE, Joan (1998) – « Irrealis as a Grammatical Category », *Anthropological Linguistics* 40(2), 257–271.
- BYBEE, Joan (1995) – « The Semantic Development of Past Tense Modals in English », *Modality in grammar and discourse* (J. Bybee & S. Fleischman, éd.), Amsterdam: John Benjamins, 503–518.
- CAUDAL, Patrick (2011) – « Towards a novel aspectuo-temporal account of conditionals », *From Now to Eternity*, Cahiers Chronos vol. 22 (J. Mortelmans, T. Mortelmans & W. De Mulder, éd.), Amsterdam / Atlanta : Rodopi, 179–209.
- CAUDAL, Patrick (2015) – « Uses of the passé composé in Old French: evolution or revolution ? », *Sentence and Discourse* (J. Guéron, éd.), Oxford: Oxford University Press, 178–205.
- CAUDAL, Patrick (2017) – « Les "usages atténuatifs" de l'imparfait : vers une analyse constructionnelle », *Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber* (E. Hrubaru, E. Moline & A-M. Velicu, éd.) ; Cluj : Echinox, 179–256.
- CLENDON, Mark (2014) – *Worrorra: a language of the north-west Kimberley coast*. Adelaide: University of Adelaide Press.
- CRISTOFARO, Sonia (2012) – « Descriptive notions vs. grammatical categories: Unrealized states of affairs and "irrealis" », *Language Sciences* 34(2), 131–146.
- CULICOVER, Peter W. & Ray Jackendoff (1997) – « Semantic Subordination despite Syntactic Coordination », *Linguistic Inquiry* 28(2), 195–217.
- DAHL, Östen (1997) – « The relation between past time reference and counterfactuality: a new look », *On Conditionals Again* (A. Athanasiadou & R. Dirven, éd.), Amsterdam: John Benjamins, 97–114.
- DAMOURETTE, Jacques & Emile Pichon (1911) – *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris: D'Artrey, tome V.
- DE MULDER, Walter & Frank Brisard (2006) – « L'imparfait marqueur de réalité virtuelle », *Cahiers de praxématique* (47), 97–124.
- FLEISCHMAN, Suzanne (1989) – « Temporal Distance : A Basic Linguistic Metaphor », *Studies in language* 13(1), 1–50.
- GÄRDENFORS, Peter (2014) – *The Geometry of Meaning: Semantics Based on Conceptual Spaces*, Cambridge, Mass.: MIT Press.
- GAETA, Livio (2010) – « The invisible hand of grammaticalization West-Germanic substitutive infinitive and the prefix ge- », *Variation and Change in Morphology* (F. Rainer et al., éd.), Amsterdam : John Benjamins, 89–106.
- GEIS, Michael L. & Arnold M. Zwicky (1971) – « On Invited Inferences », *Linguistic Inquiry* 2(4), 561–566.
- GIORGI, Alessandra & Fabio Pianesi. 1997. *Tense and Aspect: From Semantics to Morphosyntax*. Oxford: Oxford University Press.
- GOSELIN, Laurent (1999) – « Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques », *La modalité sous tous ses aspects*, Cahiers Chronos vol. 4 (S. Vogeleer et al., éd.), Amsterdam / Atlanta: Rodopi, 29–51.
- GOSELIN, Laurent (2010) – *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam / New York: Rodopi.
- HACQUARD, Valentine (2006) – Aspects of Modality, MIT : PhD Thesis.

- HACQUARD, Valentine (2009) – « On the interaction of aspect and modal auxiliaries », *Linguistics and Philosophy* 32(3), 279–315.
- HARRIS, Martin B (1986) – « The Historical Development of si-Clauses in Romance », *On Conditionals* (E. Traugott et al. éds.), Cambridge: Cambridge University Press, 265–284.
- HASPELMATH, Martin (2010) – « Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies », *Language* 86(3), 663–687.
- HEINE, Bernd (2002) – « On the role of context in grammaticalization », *New Reflections on Grammaticalization* (I. Wischer & G. Diewald, éds.), Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 83–101.
- HILPERT, Martin (2013) – *Constructional Change in English: Developments in Allomorphy, Word Formation, and Syntax*, Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- HOGEWEG, Lotte (2009) – « What's so unreal about the past: Past tense and counterfactuals », *Studies on English Modality in honour of Frank R. Palmer* (A. Tsangalidis et al., éds.), Bern: Peter Lang, 181–208.
- HOGG, Richard M. (1979) – « Analogy and Phonology », *Journal of Linguistics* 15(1), 55–85.
- HORN, Laurence R. (1989) – *A Natural History of Negation*, Stanford, CA.: CSLI.
- IATRIDOU, Sabine (2000) – « The Grammatical Ingredients of Counterfactuality », *Linguistic Inquiry* 31(2), 231–270.
- IATRIDOU, Sabine, Kai von Stechow & Sergei Tatevosov (2016) – « Fancy Games with Tense and Aspect », *Fall School in Tense, Mood and Aspect*, Université Paris-Diderot, Paris.
- IPPOLITO, Michela (2006) – « Semantic Composition and Presupposition Projection in Subjunctive Conditionals », *Linguistics and Philosophy* 29(6), 631–672.
- JACKSON, Frank (1977) – « A causal theory of counterfactuals », *Australasian Journal of Philosophy* 55(1), 3–21.
- JAMES, Deborah (1982) – « Past tense and the hypothetical: A crosslinguistic study », *Studies in Language* 6(3), 375–403.
- JOOS, Martin (1964) – *The English verb: form and meanings*, Madison: University of Wisconsin Press.
- KHOO, Justin (2017) – « Backtracking Counterfactuals Revisited », *Mind* 126(503), 841–910.
- KRATZER, Angelika (1979) – « Conditional Necessity and Possibility », *Semantics From Different Points of View* (R. Bäuerle et al., éds.), Berlin: Springer-Verlag, 117–147.
- KRATZER, Angelika (1991) – « Modality », *Semantics: An International Handbook of Contemporary Research* (A. von Stechow & D. Wunderlich, éds.), Berlin: De Gruyter, 639–650.
- LEBLANC, Carmen L. (1999) – *Du conditionnel dans les propositions hypothétiques en si: cet Intrus*, Ottawa: University of Ottawa, M.A. thesis.
- LEBLANC, Carmen L. (2009) – « Conditional morphology in si-clauses: A Canadian-French reanalysis », *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique* 54(2), 317–337.
- LINK, Godehard (1987) – *Algebraic Semantics of Event Structures*, Institute for Language, Logic and Information, University of Amsterdam.
- MOLENCKI, Rafał (2000) – « Parallelism vs. asymmetry: The case of English counterfactual conditionals », *Pathways of Change: Grammaticalization in English* (O. Fischer et al., éds.), Amsterdam: John Benjamins, 311–328.
- NORDLINGER, Rachel & Patrick Caudal (2012) – « The Tense, Aspect and Modality system in Murrinh-Patha », *Australian Journal of Linguistics* 32(1), 73–113.
- PATARD, Adeline (2007) – « L'imparfait dans les phrases hypothétiques [si IMP, COND]: pour une approche aspectuo-temporelle », *Cahiers de Praxématique* 47, 125–148.
- PATARD, Adeline (2014) – « When tense and aspect convey modality. Reflections on the modal uses of past tenses in Romance and Germanic languages », *Journal of Pragmatics* 71, 69–97.

- PATARD, Adeline, Natalia Grabar & Walter De Mulder (2015) – « Etude diachronique du conditionnel passé ou l'origine de la contrefactualité », *Journal of French Language Studies* 25(2), 189–211.
- SAUSSURE, Louis de (2010) – « Pragmatique procédurale des temps verbaux : la question des usages interprétatifs », *Interpréter les temps verbaux* (C. Vet et al., eds.), Bern: Peter Lang, 129–160.
- SAUSSURE, Louis de & Bertrand Sthioul (2005) – « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux Développements de l'imparfait*, Cahiers Chronos vol. 14 (P. Larrivée & E. Labeau, eds.), Amsterdam / Atlanta : Rodopi, 103–120.
- SOCHER, Richard, Brody Huval, Christopher D. Manning & Andrew Y. Ng (2012) – « Semantic Compositionality Through Recursive Matrix-vector Spaces », *Proceedings of the 2012 Joint Conference on Empirical Methods in Natural Language Processing and Computational Natural Language Learning*, Stroudsburg, PA.: Association for Computational Linguistics, 1201–1211.
- STEELE, Susan (1975) – « Past and Irrealis: Just What Does It All Mean? », *International Journal of American Linguistics* 41(3), 200–217.
- STREET, Chester S. & Lyn Street (1989) – *Murrinh-Patha vocabulary (electronic version)*, Wadeye, N.T., ms.
- TEDESCHI, Philip J. (1981) – « Some Evidence for a Branching-Futures Semantic Model », *Tense and Aspect*, Syntax and Semantics, vol. 14 (P. J. Tedeschi & A. Zaenen, eds.), New York : Academic Press, 239–269.
- THOMASON, Richmond & Anil Gupta (1980) – « A Theory of Conditionals in the Context of Branching Time. », *The Philosophical Review* 89(1), 65–90.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (2004) – « Historical Pragmatics » (L. Horn & G. Ward, eds.), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford: Blackwell, 538–561.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs (2015) – « Toward a coherent account of grammatical constructionalization », *Diachronic Construction Grammar* (J. Barðdal et al., eds.), Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 51–80.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & Graeme Trousdale (2013) – *Constructionalization and Constructional Changes*, Oxford: Oxford University Press.
- TSENG, Jesse (2008) – « L'inversion pronominale : histoire et analyse », *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française* (J. Durand et al., eds.), Paris: EDP, 2629–44.
- VAN DER AUWERA, Johan & Vladimir Plungian (1998) – « Modality's semantic map », *Linguistic Typology* 2(1), 79–124.
- VAN LINDEN, An & Jean-Christophe Verstraete (2008) – « The nature and origins of counterfactuality in simple clauses: Cross-linguistic evidence », *Journal of Pragmatics* 40(11), 1865–1895.
- VERSTRAETE, Jean-Christophe (2005) – « The semantics and pragmatics of composite mood marking: The non-Pama-Nyungan languages of northern Australia », *Linguistic Typology* 9(2), 223–268.
- VERSTRAETE, Jean-Christophe (2006) – « The Nature of Irreality in the Past Domain: Evidence from Past Intentional Constructions in Australian Languages », *Australian Journal of Linguistics* 26(1), 59–79.
- WARTBURG, Walther von (1946) – *Evolution et structure de la langue française*, Tübingen; Basel: A. Francke.
- YANOVICH, Igor (2016) – « Old English **motan*, variable-force modality, and the presupposition of inevitable actualization », *Language* 92(3), 489–521.